

Thierry Tassez cherche l'espace, les arbres et les usines

Largement réélu, Thierry Tassez veut transformer la ville, créer des logements, des emplois, des espaces verts. Rien d'incompatible.

« On est rapide », ironise Thierry Tassez, tourné vers la salle du conseil - salle des mariages, à l'arrière de la mairie. Elle sera terminée en juin, alors que les services techniques ont été évacués de cet ancien abattoir en 2006. L'acquisition du permis de construire a tardé. À la garderie, ça ne traîne pas. Les services techniques ont déjà étalé les peintures choisies par les enfants. Agrandi, l'ancien logement d'institut deviendra maison de la jeunesse. Avec une salle informatique. Rien encore pour les ados. Mais un agent territorial est chargé de trouver de quoi les occuper. Les élèves de l'école Ferry, eux, reprendront le jardinage avec Nœux Environnement. Après un an d'interruption, ils se pencheront sur les arbres du conservatoire génétique d'espèces régionales, qui poussent au fond de la cour. Au-dessus de la marre aussi. De l'autre côté du champ, Nœux Environnement tente d'empêcher la formation d'une marre plus dérangeante, le débordement du

ruisseau qui longe le cimetière et un lotissement. Il a été curé, les berges élaguées, ordre du SIPAL. « On verse 30 à 40 000 euros par an aux syndicats alors qu'aucune intervention n'a jamais été réalisée ». Le maire a menacé de se retirer du syndicat, l'action a aussitôt suivi.

Du vert et des parkings au centre

Pour le curage du centre-ville, le maire n'attend personne. La maison à côté de la bibliothèque va être rasée, celle qui servait aux associations, juste en face, et le mur de l'église aussi. Objectif : « Mettre en valeur l'église et l'espace Berlioz » pour 2010, ventiler le centre, créer de l'espace. De stationnement gratuit. Mais aussi vert. Un parc sera aménagé autour de l'église, 2^e tranche de travaux après la rénovation de ce bâtiment du XIII^e siècle. Elle va commencer. Avant fin 2009, le parc de la maison de retraite sera ouvert à la vue, le mur d'enceinte remplacé par du grillage. Devant la grille, des parkings pour fluidifier la circulation. Derrière, en 2010, ouvrira une résidence pour les malades d'Alzheimer, un projet non communal.

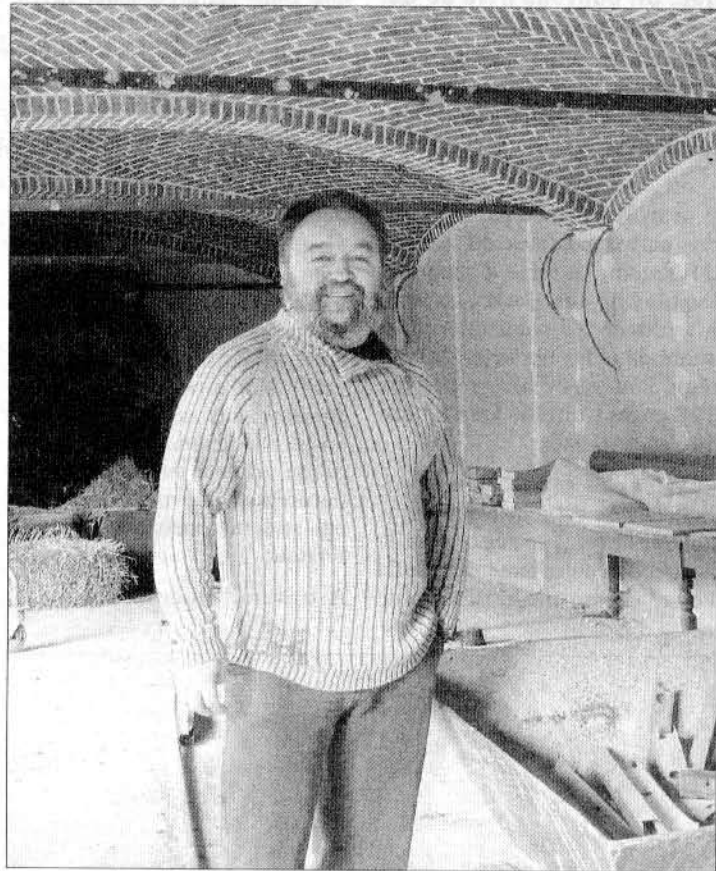
Municipale, la ZAC du Beaupré, l'est. 12 hectares sur lesquels se-

ront construits un hôtel, une résidence hôtel-service - à un prix de location moindre que celui d'une chambre d'hôtel, pour des personnes en stage ou en mission -, une résidence haut de gamme pour personnes âgées et une zone d'activité. Aucun chiffre d'emplois, mais Thierry Tassez assure que de nombreuses unités de production sont intéressées. Il compte également y installer une épicerie. Et un lotissement d'une dizaine de maisons.

À l'entame de sa septième année de mandat, l'instituteur se targue d'avoir stoppé l'hémorragie démographique. Les lotissements poussent. Un de 16 logements Habitat 62/59 sera livré fin 2009. Un autre de 21 maisons accessibles à la propriété et 23 béguinages démarre, rue Virique.

En bordure du stade, une petite maison va, elle, être réaménagée. En maison des associations. Une grande salle, une cuisine, elle pourra même accueillir les randonneurs et cyclistes de passage, qui suivront peut-être la trame verte d'Artois Comm. Dix kilomètres de haies. Comme pour conjurer les mètres cubes de macadam déversés sur les parkings de sable rouge. « Plus propre ». Et plus pratique pour travailler l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite. ■

CÉCILE RUBICHON



En juin, Thierry Tassez pourra célébrer les mariages dans cet ancien abattoir, qui a abrité entre temps les services techniques.